

La ville à la fin du Moyen Âge

Après une période de convalescence et de repli, liée en partie aux invasions normandes du IX^{ème} siècle, on assiste dès le XI^{ème} siècle, à la naissance ou la renaissance des villes du nord de la France. Le XII^{ème} siècle va être pour le comté de Flandre, une période d'émancipation des cités grâce aux chartes de liberté qui sont accordées par les princes ou les rois. Les relations commerciales se développent, les marchands s'installent d'abord dans les faubourgs qui progressivement sont rattachés au centre bourg, la population citadine augmente. Une enceinte, composée de plusieurs portes, protège la ville qui est souvent dominée par un château, lieu de pouvoir et de refuge en cas d'attaque. L'essor urbain, la croissance démographique et l'embellie économique perdurent pendant le « beau XIII^{ème} siècle ». Mais le XIV^{ème} siècle avec son cortège « de pestilences », de crises alimentaires et de guerre est une période sombre pour les cités. Celles-ci sont plus touchées par les épidémies que les campagnes, compte tenu de la forte concentration de population. L'exode rural va permettre aux villes de compenser en partie les pertes humaines.

Dans les rues :

En raison du développement du trafic commercial dès le XI^e siècle, les va et vient des chevaux et des charriots sont de plus en plus fréquents en ville. Les voies de circulation en terre battue subissent par conséquent des dégradations importantes et nécessitent beaucoup d'entretien. Les cités ont donc recours au pavement afin de ménager en priorité les axes principaux. De chaque côté de la chaussée les maisons en pierre, en torchis et à pan de bois se côtoient. Avec le principe de construction en encorbellement, assez fréquent en ville, l'étage supérieur déborde toujours sur celui du dessous. L'espace entre les toits de deux maisons en vis-à-vis est parfois très restreint, bloquant en partie le passage de la lumière vers la rue. Les boutiques et les ateliers occupent le rez-de-chaussée des bâtisses. Au centre de la voie, constituée de deux plans inclinés, se trouve un caniveau acheminant les liquides viciés ou autres rejets des particuliers et des artisans. De plus, les volailles, les moutons et les porcs circulent en liberté, engendrant ainsi des troubles hygiéniques (épidémies), des nuisances sonores et olfactives. Précisons tout de même que les cochons facilitent le recyclage des déchets alimentaires en jouant le rôle d'éboueur. Lorsque le débit dans le caniveau est trop important, afin de garder les chaussures propres, les usagers doivent « tenir le haut du pavé », au plus près des façades des habitations. Il faut néanmoins faire attention de ne pas marcher sur les viscères jetées là par le boucher ou le poissonnier, ou encore dans le sang des saignées et les cheveux évacués par le barbier. Pendant la période médiévale, contrairement à ce qu'on peut penser la pollution est donc déjà bien présente en ville. Si les sources iconographiques d'époque nous montrent des voies aux pavés immaculés, la toponymie des rues (rue des Aysances, du Pipi, les Merdrons...) et les archives juridiques (procès, ordonnances) témoignent d'un état de salubrité médiocre dans de nombreuses cités. Les puits, les nappes phréatiques ou les rivières sont contaminés d'une part par les substances chimiques déversées par les tanneurs, les teinturiers, les métalliers (sulfate d'aluminium et de potassium, alun, soufre) et d'autre part par les fosses d'aisance, les tas de fumiers dont les substances atteignent les réserves d'eau par capillarité. Afin de curer les puits, les égouts on fait appel aux *maistres fifi* (de la corporation des vidangeurs) qui proposent également leurs services en pleine rue pour la vidange des latrines.

Artisans et marchands :

La ville médiévale est animée par le bruissement des artisans et les cris des marchands. Au XV^{ème} siècle il existe une multitude de métiers exercés par des spécialistes et régis par des statuts. Ces textes sont écrits en vue de garantir la qualité du produit et une concurrence loyale entre les artisans du même corps de métier. Les horaires et jours de travail, les conditions d'apprentissage ainsi que la liste des défauts qui rendent l'ouvrage invendable sont également définis par ces statuts. Vers 1268, Etienne Boileau, dans son *Livre des métiers*, compile 101 réglementations relatives aux diverses activités professionnelles pratiquées à Paris. Grâce à ces précieux renseignements, aux sources iconographiques, archéologiques ou comptables, il est permis d'avoir une juste idée des conditions de travail à la ville pour la période qui nous concerne. Les métiers sont organisés selon une hiérarchie sur trois niveaux, le maître, les compagnons et les apprentis. Que ce soit dans le secteur du textile, de la métallurgie ou encore de l'alimentation, on recense à chaque fois un grand nombre de métiers différents, intervenant à chaque étape de la chaîne opératoire de fabrication d'un produit, l'artisanat médiéval se scinde en une multitude de métiers spécifiques. En Artois, l'industrie textile est florissante au début du XV^{ème} siècle, c'est l'activité la plus enrichissante après l'agriculture. Arras, Saint Omer, Hesdin sont des villes drapantes renommées dans le royaume de France et au-delà. Pas moins de trente opérations sont nécessaires à la réalisation d'un drap de laine, mobilisant ainsi des métiers différents, depuis la tonte de la toison, en passant par le cardage, le tissage, le foulonnage, la teinture et enfin la taille du tissu. Chez les fabricants de vêtements ou d'accessoires, la frontière est parfois très mince entre deux professions, et si les statuts de métiers sont rédigés dans le but de fixer les limites de champ d'action de chaque artisan, des entorses au règlement sont relevées. C'est le cas par exemple des chaperonniers qui livrent bataille aux chaussetiers (fabriquant de chaussettes) car ceux-ci confectionnent des chaperons sans qu'ils en soient autorisés. Les artisans du même métier sont souvent regroupés dans les mêmes rues ou quartiers comme la Grande Boucherie, la rue de la Bouclerie, de la Cordonnerie à Paris ou la rue de la Tailleurie, des Tripiers et des Teinturiers à Arras. Les boutiquiers et marchands itinérants occupent également une place importante dans les rues des villes. Il est parfois difficile de faire la différence entre le vendeur et l'artisan qui commercialise sa propre production.

La sécurité en ville et la lutte contre le feu

La sécurité de la ville est assurée par ses habitants. Dans la capitale, Saint Louis, sur la demande des maîtres des métiers, leur permet, en 1254, de faire le guet la nuit « *pour la sûreté de leurs corps et biens, pour remédier aux maux qui survenaient toutes les nuits dans la ville, tant par le feu, vols, larcins, violences, ravissements de femmes, enlèvements de meubles par locataires pour frustrer leurs hôtes* ». Il est alors créé un guet « assis » à des postes fixes et stratégiques comme la prison du Châtelet ou la cour de palais de l'île de la Cité (les gardes sont postés dans des « guérites »), et un guet « royal » chargé de faire des rondes. Dans les autres villes, ce service de garde est également en place mais parfois avec certaines variantes surtout au niveau du recrutement. Au son de la trompette de guet, du tocsin, ou de la bancloque (dans les villes flamandes), les habitants étaient avertis d'un danger, le plus fréquent étant l'incendie.

Les départs de feux sont plus fréquents au sein des cités qu'à la campagne. Du fait de l'emploi quasi systématique du bois dans la construction des habitations et de leur proximité, les flammes peuvent très vite anéantir un quartier. La ville de Bourges a été par exemple ravagée huit fois par embrasement de 1252 à 1487. Rouen, connaissant des incendies moins dévastateurs certes, est touchée à 6 reprises entre 1200 et 1225. Le problème essentiel dans la lutte contre le feu est l'approvisionnement en eau. A la fin du Moyen Âge, les municipalités encouragent à la mise en place de puits privés ou publics. Si l'eau n'est ni présente en surface ni en profondeur, celle-ci est acheminée *via* des aqueducs ou des réseaux de conduits dont la réalisation est très longue et coûteuse. Pour tenter de prévenir des départs de feu, les bâtisseurs vont progressivement remplacer le bois (matériau peu coûteux et facile à mettre en œuvre) par la pierre, du moins au rez-de-chaussée

et au sous-sol. Afin de tenter de stopper la propagation des flammes lors d'un incendie, on « fait la part du feu », c'est-à-dire que l'on détruit à la hâte les bâtiments calcinés et les bâtisses avoisinantes afin de créer un vide pour arrêter la marche du feu. Une loi communale prise par les autorités d'Oudenaarde en 1338, illustre clairement à quel point la lutte contre l'incendie préoccupe les édiles. Cette loi impose aux habitants de disposer dans chaque bâtiment public, des seaux qui permettront d'amener l'eau en cas de sinistre. Elle interdit aux artisans de métiers dangereux de travailler pendant la nuit (boulangers, forgerons, brasseurs, menuisiers, ...). A tous les citoyens, elle impose l'extinction des feux, des chandelles dès la tombée du jour, c'est le « couvre-feu ».

Bibliographie indicative :

BARBE, Hervé, « Aménagement du réseau hydrographique et urbanisation aux abords de l'abbaye Saint-Bertin. Données récentes de l'archéologie à Saint-Omer » dans *Revue du Nord*, tome LXXX, 1998, p. 8-16.

CALONNE, Albéric de, *La vie municipale au XV^e siècle dans le Nord de la France*, Paris, 1880.

CASSAGNES-BROUQUET, Sophie, *Les métiers au Moyen Âge*, éd. Ouest-France, 2010.

DUTOUR, Thierry, *La ville médiévale*, Odile Jacob, Paris, 2002.

FELICELLI, Christine, « Le feu, la ville et le roi : l'incendie de la ville de Bourges en 1252 », *Histoire urbaine*, vol. 5, no. 1, 2002, pp. 105-134.

LEGUAY, Jean-Pierre, *La rue au Moyen Âge*, éd. Ouest-France, 1984.

LEGUAY, Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Maloine, Paris, 1981.

Ressources iconographiques :

<http://classes.bnf.fr/ema/feuils/ville/index.htm>

<https://books.openedition.org/puc/9477>

Pour étudier la ville médiévale autrement :

<https://www.youtube.com/watch?v=ukuVzBRBhJs>

<https://www.youtube.com/watch?v=NbETq6owNmc>